

Toulouse, le 14 novembre 2023

Arrêté n° A20231114- n°53

portant délégation de signature à Madame Samira BELOUZ

Le Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de Réseau31 ;

Arrête

Article unique : délégation de signature est donnée à Madame Samira BELOUZ, Responsable du Pôle Automatismes - Télégestion, service d'information et de communication de Réseau31 à effet de signer, dans le cadre de ses attributions et compétences à l'exclusion des documents à destination des ministres, préfets, parlementaires, conseillers régionaux et conseillers départementaux (sauf délégués de Réseau31) :

- Activité
 - les courriers aux prestataires et administrations,
 - les comptes rendus de réunion et de visite de chantier,
 - les ordres de service sans incidence financière,
 - les inventaires et constats,
 - les documents relatifs à la réalisation d'opérations et de prestations notamment lors de leur réception et vérification,
 - les télé-déclarations et les formulaires en ligne,
 - les avis et visas sur les documents techniques,
- Financier
 - les états d'acompte avant mandatement (quels que soient les montants) à l'exception de Décompte Généraux Définitifs,
 - les certificats administratifs relatifs à des recettes ou dépenses,
 - les bons de commande inférieurs à 5 000 € HT,
- Ressources humaines
 - les états de remboursement de frais et indemnités des agents placés sous son autorité,
 - la gestion du temps de travail (heures supplémentaires, autorisations d'absence, congés ...) des agents placés sous son autorité

Sébastien VINCINI

Président

